

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 88 (1961)
Heft: 5

Artikel: Propos du vignoble
Autor: Mat.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-232336>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Propos du Vignoble

Qu'apportera 1961 à nos vignerons ?
Soucis, déboires, satisfaction ?

L'année a changé de millésime, mais tout au long de l'an prochain, on parlera encore de « 60 » auquel certains ne veulent pas mettre d'étiquette.

Les vignerons de Lavaux et d'autres avec eux ont été... disons étonnés, d'apprendre que le « Dézaley de la Ville », le roi de nos vins, ne porterait pas d'étiquette officielle pour l'année 1960.

C'est dommage ! Car cela risque d'avoir de fâcheux effets sur les prix et l'écoulement de nos vins de Lavaux. Comment nos producteurs pourraient-ils prétendre à des prix raisonnables quand nos meilleurs vins ne les atteignent pas ?

Jadis, nous avons eu dans le pays la « Guerre aux papiers » (les Bourla-Papey). Va-t-on connaître chez nous le Conflit des Etiquettes ?

Une bouteille sans étiquette ne présente pas, n'attire pas les regards. C'est quelque chose d'anonyme. Une bouteille, comme une jolie fille, doit être bien « habillée ».

Oh ! nous savons bien qu'une étiquette n'est pas tout et que le contenu n'est pas toujours digne du contenant.

Parfois aussi, on se laisse suggestionner. Un mien ami qui fait le commerce de vins offrait des bouteilles sous 3

étiquettes différentes. L'on dégustait une bouteille, une seconde, puis une troisième... Laquelle préférez-vous ? Invariablement les clients disaient :

« C'est la troisième, le « Clos des Singes » !

La bouteille portait un magnifique dessin reproduisant l'animal cher aux gens d'une commune que chacun connaît. Et le vigneron de nous confier après :

« C'est le même vin, tiré au même vase, seulement, il y a 3 étiquettes ! » J'ai voulu voir laquelle tirerait le mieux !...

Un beau métier que celui de vigneron !... Un ancien notaire possesseur d'un gros vignoble et d'autres cultures disait un jour à l'une de ses connaissances, jeune vigneron qui avait trimé dur pour conserver l'héritage paternel :

« Vigneron, c'est quand même un beau métier ; on est libre, on est son maître, on est... »

— Bien sûr, répondit l'autre, c'est un joli métier, mais... quand on a été notaire... avant.

Bonne année, vignerons !

Mat.

De parole

I Fëmyïe. — Mé tôtoun, Marîe, tô t'é achäïe fère dzoûmën ! T'avâïe pôrthan dzôrâ kyè nyoun t'ëembrâssèrëi söü têrra !

I Marîe. — Y'ëïtâ dè parôva : lh'îrc so'ô batô, ô dzor d'à prômenâda à Dzénèva.

L'Euphémie. — Quand même, Marie, tu t'es laissée donner un baiser ! Tu avais pourtant juré que personne ne t'embrasserait sur terre !

La Marie. — J'ai été de parole : c'était sur le bateau, le jour de la promenade à Genève.